

René Masnada
272A chemin de la bergerie
83110 Sanary sur mer

A Mr SPALONY. PLU / modification

Monsieur, je viens d'être mis au courant d'un possible projet de création d'une voie de 8 mètres de large entre le chemin des roches et celui des genets d'or qui traverserait et emprunterait une partie du chemin de la bergerie appartenant au lotissement dans lequel je réside.

Un projet tel que présenté affecterait non seulement la tranquillité de cet environnement mais provoquerait également une recrudescence du trafic automobile sur l'entièreté du chemin de la bergerie dont la sinuosité et le manque de visibilité sur 2 virages à l'équerre engagent à la plus grande prudence.

En son temps des panneaux recommandant 30 km/h maximum signalaient la dangerosité du chemin et récemment, en décembre dernier, la mairie a jugé bon de les supprimer et a établi une vitesse maximum de 50 km/ H.

Elle a d'ailleurs retiré tous les autres panneaux de police relatifs aux poids maxi des véhicules en prétextant ne les avoir jamais préconisés ni installés, contre vérité.

Je suivrai la suite des évènements et vos recommandations avec attention et intérêt.

Meilleures salutations

René Masnada T/0685440942

le 06 - Mars - 2024

